CARTE DES ÉCOTERRITOIRES BILAN 07 + 08

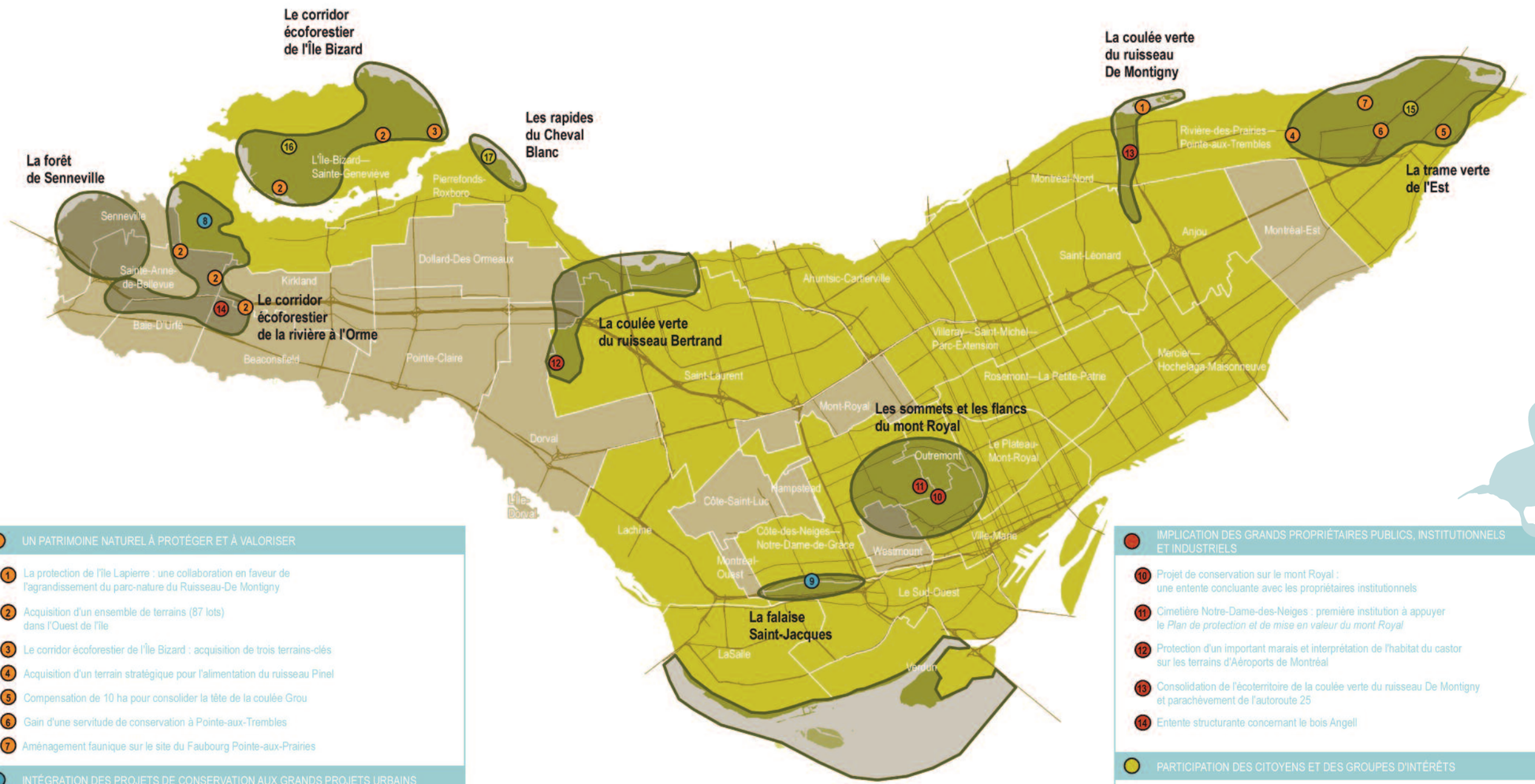

UN PATRIMOINE NATUREL À PROTÉGER ET À VALORISER

1. La protection de l'île Lapierre : une collaboration en faveur de l'agrandissement du parc-nature du Ruisseau-De Montigny
2. Acquisition d'un ensemble de terrains (87 lots) dans l'Ouest de l'île
3. Le corridor écoforestier de l'Île Bizard : acquisition de trois terrains-clés
4. Acquisition d'un terrain stratégique pour l'alimentation du ruisseau Pinel
5. Compensation de 10 ha pour consolider la tête de la coulée Grou
6. Gain d'une servitude de conservation à Pointe-aux-Trembles
7. Aménagement faunique sur le site du Faubourg Pointe-aux-Prairies

INTÉGRATION DES PROJETS DE CONSERVATION AUX GRANDS PROJETS URBAINS

8. Pierrefonds-Ouest : implantation d'une zone de conservation de 180 ha et intégration du marais Lauzon au projet de développement
9. La falaise Saint-Jacques et le réaménagement des infrastructures autoroutière et ferroviaire du secteur

IMPLICATION DES GRANDS PROPRIÉTAIRES PUBLICS, INSTITUTIONNELS ET INDUSTRIELS

10. Projet de conservation sur le mont Royal : une entente concluante avec les propriétaires institutionnels
11. Cimetière Notre-Dame-des-Neiges : première institution à appuyer le *Plan de protection et de mise en valeur du mont Royal*
12. Protection d'un important marais et interprétation de l'habitat du castor sur les terrains d'Aéroports de Montréal
13. Consolidation de l'écoterritoire de la coulée verte du ruisseau De Montigny et parachèvement de l'autoroute 25
14. Entente structurante concernant le bois Angell

PARTICIPATION DES CITOYENS ET DES GROUPES D'INTÉRÊTS

15. Adoption du plan concept de la trame verte de l'Est : des projets à venir sous le signe « nature-eau »
16. Comité de citoyens pour le secteur ouest de l'Île Bizard : premier projet de paysage humanisé
17. Projet résidentiel des Rapides du Cheval Blanc : suivi auprès des citoyens